

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2008 COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – CR.14.04.2008

Présents : R. DAVRIEUX, S. BLOND, JM. CREUZET, V. VALENTIN, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, C. GOY, R. COURAND, M. SAGNARD, M. GOY, ML. DEJOUX, N. BEYNEL, MA. ANGEI, R. ELASRI, A. MINJAT, E. FAVROT, V. FALCONE, JP. PEDRO, M. SANTULLO, P. BAY, MF. CAMUS-GEOFFRAY, L. BERTHET, JP. ROZAND, C. BON, F. MOUSSU-CHEMOUL

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas BEYNEL

Avant d'examiner l'ordre du jour, monsieur le maire annonce la démission de monsieur KARAGAVOURIAN et procède à l'installation de madame MOUSSU-CHEMOUL au sein de l'assemblée communale, en remplacement de monsieur PELLETIER.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 DES BUDGETS : COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT, PARC DU REVORCHON

Budget Commune

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent pour l'exercice de 448 389.61 €, compte-tenu d'un total de recettes de 3 431.926.28 € et de dépenses de 2 983 536.67 €

La section d'investissement fait apparaître un déficit pour l'exercice de 356 988.85 € compte-tenu d'un total de dépenses de 1 733 209.75 € et de recettes de 1.376 220.90 €

Ce document est adopté à l'unanimité.

Budget Eau

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent pour l'exercice de 48 874.60 €, compte-tenu d'un total de recettes de 222 784.69 € et un total de dépenses de 173 910.09 € et

La section d'investissement fait apparaître un déficit pour l'exercice de 142 008.55 €, compte-tenu d'un total de dépenses de 200 420.33 € et un total de recettes de 58 411.78 € et

Ce document est adopté à l'unanimité.

Budget Assainissement

La section d'exploitation fait apparaître un excédent pour l'exercice de 34 925.47 €, compte-tenu d'un total de recettes de 188.090.61 € et de dépenses de 153 165.14 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 32 530.31 € compte-tenu d'un total de recettes de 53.409.32 € et de dépenses de 20 879.01 €.

Ce document est adopté à l'unanimité.

Budget Parc du Revorchon

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent pour l'exercice de 353 677.63 €, compte-tenu d'un total de recettes de 391 864.29 € et de dépenses de 38 186.66 €

La section d'investissement fait apparaître un déficit pour l'exercice de 320 204.29 € compte-tenu d'un total de recettes de 0 € et de dépenses de 320 204.29 €.

Ce document est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2007 DES BUDGETS : COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT, PARC DU REVORCHON

Il est ensuite proposé à l'assemblée l'affectation des résultats de fonctionnement de clôture constatés dans les quatre budgets :

Budget principal

- Excédent de fonctionnement de clôture	520 996.81 €
- Financement du déficit de la section d'investissement	415 887.59 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2008	105 109.22 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Budget Eau

- Excédent de fonctionnement de clôture	64 909.94 €
- Financement du déficit de la section d'investissement	48 959.87 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2008	15 950.07 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Budget Assainissement

- Excédent de fonctionnement de clôture	81 142.19 €
- Financement du déficit de la section d'investissement	76 437.04 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2008	4 705.15 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Budget Parc du Revorchon

- excédent de fonctionnement de clôture	306 153.34 €
- reporté en totalité au budget primitif 2008	306 153.34 €
- déficit de fonctionnement de clôture	484 302.43 €
- reporté en totalité au budget primitif 2008	484 302.43 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2007 : COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT, PARC DU REVORCHON

Comme chaque année, le receveur municipal a arrêté les comptes de la commune dans sa comptabilité. Les résultats des comptes de gestion étant identiques à ceux des comptes administratifs établis par monsieur le maire. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité pour les quatre budgets.

Monsieur Marc GOY entre en séance.

BUDGETS PRIMITIFS 2008 DES BUDGETS : COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT, PARC DU REVORCHON

Budget commune

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 317 788 € compte-tenu d'un virement à la section d'investissement de 582 310 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 349 693 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	908 972 €
Déficit antérieur reporté	181 406 €
Reste à payer	1 259 315 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	908 972 €
Reste à réaliser	1 024 833 €
Affectation issue du compte administratif 2007	415 888 €

Le budget commune est adopté à la majorité (22 voix pour, 4 voix contre).

Budget eau

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 238 190 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 47 708 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 398 237 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	75 890 €
Déficit antérieur	289 916 €
Reste à payer	32 431 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	124 850 €
Reste à réaliser	273 387 €

Le budget eau est adopté à la majorité (22 voix pour, 4 voix contre).

Budget assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 192 656 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 33 376 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 376 487 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	163 376 €
Déficit d'investissement reporté	31 237 €
Reste à payer	181 874 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	302 287 €
Reste à réaliser	74 200 €

Le budget assainissement est adopté à la majorité (22 voix pour, 4 voix contre).

Budget Parc du Revorchon

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 383 654 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 522 503 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	38 200 €
Déficit antérieur	484 303 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	310 533 €
Reste à réaliser	211 970 €

Le budget Parc du Revorchon est adopté à l'unanimité.

VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

A l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition adoptés lors de la séance du 29 mars 2007, soit :

- Taxe d'Habitation	10.75 %
- Taxe Foncière Bâti	15.88 %
- Taxe Foncière Non Bâti	54.00 %
- Taxe Professionnelle	9.39 %

BUDGET PRIMITIF 2008 COMMUNE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU PETIT THEATRE ET AU CCAS

A l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions), le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 233 600 € au Petit Théâtre au titre de l'année 2008.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 54 000 € au CCAS au titre de l'année 2008.

TARIFS COMMUNAUX : CIMETIERE, LOCATION DES GARAGES, RACCORDEMENT UNIQUE AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'augmenter à compter du 1^{er} mai 2008 de 1.60 % les tarifs communaux à compter du 1^{er} mai 2008, correspondant à l'inflation constatée pour 2007.

1- Cimetière communal

a- concession

Durée	Tarif 2008
15 ans	46.56 €
30 ans	150.63 €
50 ans	301.25 €
99 ans	600.29 €

b- ensemble funéraire

Durée	Tarif 2008
15 ans	693.30 €
30 ans	1 385.52 €

c- caveau provisoire

Durée	Tarif 2008
8 premiers jours ouvrables	3.21 €
Au delà de 8 jours	5.21 €

2- Location des garages aux enseignants

	Tarif 2008
Montant annuel	65.36 €

3- Droit au raccordement unique au réseau communal d'assainissement

	Tarif 2008
Logement individuel	813.00 €
Logement collectif	650.00 €

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU TRAVAIL ET RUE DE CRESILLEUX : AVANT-PROJET ET PLAN DE FINANCEMENT

A l'unanimité, le conseil municipal décide, conjointement avec la commune de Pont de Chéruy, de réaliser l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité et celui de France Télécom situés à l'extrémité des rues du Travail et de Crésilleux.

Le coût résiduel de ces travaux à la charge des communes s'établira à :

- 60 028 € pour Chavanoz
- 53 359 € pour Pont de Chéruy

TERRAIN COMMUNAL RUE DE SAVOIE / RUE DE LA GIRINE : AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE DU LOT N°2

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer l'acte de vente à intervenir pour le lot n° 2 du terrain communal situé rue de Savoie / Rue de la Girine.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

A l'unanimité, le conseil municipal décide de modifier le règlement intérieur de la bibliothèque pour permettre le prêt de cédéroms dans la mesure où celui en vigueur actuellement prévoit la consultation sur place.

ENTRETIEN ET AMELIORATION DU PARC DU CHATEAU DES PANETTES : PROGRAMMATION DES TRAVAUX SUR CINQ ANS

A l'unanimité, le conseil municipal décide de valider la programmation sur cinq ans de ces travaux qui seront inscrits annuellement à la section investissement du budget communal. Le coût prévisionnel du programme est de 61 175 € TTC.

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

A l'unanimité, le conseil municipal désigne messieurs Jean-Marc CREUZET et Gilbert CHEVROT pour représenter la commune dans cette instance en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur le maire.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LYCEE LA PLEIADE : PARTICIPATION AUX CHARGES POUR L'ANNEE 2008

A l'unanimité, le conseil municipal opte pour la fiscalisation dans le cadre de sa participation aux charges du syndicat au titre de l'année 2008.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (CLAS) : ADOPTION DE LA CONVENTION TYPE

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer cette convention type avec la Caisse d'Allocations de Vienne dans le cadre des activités du CLAS animées par le Petit Théâtre.

ASSOCIATION POUR L'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES (ADPA) : REPRESENTATION DE LA COMMUNE

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné mesdames Nathalie CHEVAL et Martine SAGNARD pour assister à l'assemblée générale de l'association pour l'aide à domicile aux personnes âgées.

Tirage au sort pour la liste préparatoire des jurés d'assise pour l'année 2009

Il a été procédé au tirage au sort de neuf personnes à partir de la liste électorale générale de la commune en vue de l'établissement de la liste annuelle des jurés d'assise pour l'année 2009.

Signature d'un marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Rodolphe PERRIER, pour le programme des travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire maternel des Cinq Chemins

Monsieur le maire indique qu'après consultation, un marché de maîtrise d'œuvre a été confié au cabinet Rodolphe PERRIER pour la réalisation de la rénovation et l'extension de l'école maternelle des Cinq Chemins. Son montant est de 97 713.20 € TTC.